

LE PROFIL DE LA COACH - L'APTITUDE À DIAGNOSTIQUER

Cette deuxième compétence de la coach, sensiblement identique à celle d'une formatrice ou d'une conseillère, repose sur des connaissances et des savoir-faire qui vont lui permettre d'élaborer un diagnostic sur trois niveaux : le fonctionnement de la personne, son potentiel de développement ainsi que le système constitué par le comportement du coaché et la situation dans laquelle il s'insère (Devillard, 2005).

Comme la formatrice et la conseillère sauront pour le client, elles ne s'intéresseront pas aux aspects psychologique, sociologique, développement personnel pour apporter des conseils à leur diagnostic.